

Avenir de l'OSCE

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Les menaces qui pèsent sur le continent européen ont changé de visage. L'antagonisme entre deux blocs idéologiques, la course aux armements ont laissé la place à la crise économique, aux différends énergétiques et aux dangers du changement climatique.

C'est pourquoi notre organisation réfléchit à une évolution et à une adaptation de ses principes et discute de l'avenir de la sécurité européenne.

Sous la présidence grecque, le processus de Corfou a réaffirmé l'indivisibilité de la sécurité et le respect des principes des trois corbeilles. Le Conseil ministériel de décembre 2009 à Athènes en a pris acte sous le mot d'ordre : confirmer, passer en revue et rénover.

Le processus doit se poursuivre et aboutir à des résultats concrets. La présidence kazakhstanaise s'est impliquée dans ce dossier et a proposé la tenue d'un sommet de chefs d'Etat afin d'impulser un nouvel élan à l'organisation et de donner un signal politique fort.

La France y est favorable. Néanmoins, il est primordial que soit fixé un ordre du jour clair.

L'OSCE et notre Assemblée ont toujours toute leur place dans la sécurité internationale et européenne. J'insisterai particulièrement sur deux aspects : le renforcement des outils de prévention ou de résolution des conflits et la relance des négociations sur la maîtrise des armements conventionnels.

En premier lieu, les crises n'ont pas disparu du continent européen et nombre de conflits gelés perdurent. L'OSCE dispose de missions de terrain, observateurs privilégiés et relais aussi discrets qu'indispensables.

Ainsi, au Kirghizstan, l'OSCE a un rôle à jouer.

La mission de terrain à Bichkek a facilité en avril dernier les actions du représentant spécial de la présidence de l'OSCE et de l'AP-OSCE.

Le 15 juin 2010 le Conseil permanent a adopté une déclaration politique réaffirmant la disponibilité de l'OSCE à aider les autorités et à promouvoir une réhabilitation post conflit.

Je me félicite à ce titre de la tenue du referendum qui a pu se dérouler pacifiquement avec l'assistance de l'OSCE.

Les négociations sur la Transnistrie, le Haut Karabakh, la Géorgie, continuent sous l'égide de l'OSCE.

En deuxième lieu, le dispositif de contrôle des armements conventionnels en Europe est paralysé. Le document de Vienne de 1999 est inadapté aux réalités technologiques et géopolitiques. Une relance des discussions et une mise à jour de ces traités doit aboutir dans le cadre de l'OSCE.

Enfin, quant au processus démocratique, il est loin d'être achevé. Notre Assemblée et le BIDDH y participent activement, par l'intermédiaire de leurs missions d'observation électorale.

Ce forum unique euro atlantique et euro asiatique permet un dialogue privilégié pour mener une réflexion sur la sécurité en Europe et la sécurité de l'Europe.

C'est pourquoi il est temps de redonner un élan au processus et d'aboutir à un Helsinki +.